



LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME EN AMÉRIQUE LATINE

# N° 22

## AVRIL-MAI-JUIN 2014

### La crise de la dette argentine dans l'impasse

La Cour suprême des Etats-Unis, en refusant d'examiner l'appel de l'Argentine, a confirmé la décision du juge new-yorkais la condamnant à payer les « fonds vautours » pour les créances qu'ils détiennent sur la dette argentine.

Les conséquences de ce jugement vont bien au-delà du défaut de paiement technique auquel il accule l'Argentine. En effet, en voulant obliger Buenos Aires à servir d'abord les fonds spéculatifs en remboursant l'intégralité de leurs créances, un milliard trois cent millions de dollars. La décision de justice bloque aussi le paiement des autres créanciers, dont les créances étaient régulièrement honorées.

Même si l'Argentine a suffisamment de réserves de changes pour payer cette somme, il est douteux qu'elle s'incline et paye, car cela reviendrait à désavouer toute sa politique antérieure de désendettement

par renégociation, et surtout ouvrirait la voie à des procès en cascade et une prolongation de l'attente d'un dénouement de la crise de la dette, qui s'éternise depuis 2001. Les autres créanciers, qui avaient accepté en 2005 et 2010 l'échange de dette avec décote, pourraient en effet s'estimer en droit de réclamer une renégociation et, pourquoi pas, l'application de la clause de pari passu, d'égalité entre les créanciers.

Cela étant, l'impasse n'est pas unilatérale. Symétriquement, la justice américaine est dans l'impossibilité d'obliger l'Argentine à payer, par exemple ? en saisissant ses biens, comme elle le ferait pour un vulgaire débiteur commercial déclaré en faillite. Les Etats bénéficient en effet d'une clause de souveraineté sur leurs biens, même si dans un passé récent ces mêmes fonds spéculatifs ont essayé de faire saisir un bateau-école argentin. Mais aussi, revers

Ligue  
des droits de  
l'Homme



impensé de la décision de justice américaine : un défaut de paiement, même technique, est susceptible de toucher durement de très gros investisseurs – américains entre autres – détenteurs de bons de la dette renégociée. On est donc dans une impasse.

Cet imbroglio a pour origine l'abandon de la clause de souveraineté au temps de la dictature, confirmé par les gouvernements néolibéraux à la signature de multiples accords de protection réciproque des investissements, conditionnés à l'arbitrage des contentieux par des juridictions anglo-saxonnes – la justice new-yorkaise dans ce cas.

A la décharge du gouvernement argentin actuel, on peut mentionner l'absence, au moment de la première vague de la crise de la dette en 2001, de clause d'action collective (CAC), obligeant les créateurs minoritaires à se conformer à la décision des créateurs majoritaires en cas de renégociation, de même que le manque de juridiction internationale indépendante des institutions financières. Et on attend toujours la régulation internationale du système bancaire invoquée par le G20 comme instrument salvateur en 2008, au plus fort de la crise financière.

Avant même la décision de la Cour suprême des Etats-Unis, le ministre de

l'Economie de l'Argentine avait averti : « *L'Argentine est un peu plus qu'un cas d'école pour les finances du monde entier, c'est aussi le miroir de l'avenir pour les futures renégociations de dette. Certains pays sont préoccupés à l'idée qu'ils puissent avoir à entrer dans des processus de restructuration de leur dette.* » Indirectement, en déclarant leur soutien au gouvernement argentin, plusieurs pays – Etats-Unis, France, Brésil, Mexique – ont laissé entrevoir des préoccupations pour leur avenir. D'autres pays endettés, à l'assise économique et financière moins moindre, pourraient se retrouver dans la même situation que l'Argentine, poursuivie en justice par des fonds spéculatifs. C'est déjà le cas de la petite île de la Grenade.

Les autorités argentines clament sur tous les fronts qu'elles sont disposées à payer leurs dettes, à respecter leurs engagements envers les créanciers ayant participé à la renégociation. Elles sont à la recherche d'une issue à l'impasse. Quelle que soit cette issue, leur responsabilité est engagée par rapport à tous les autres pays lourdement endettés, car leur échec ou leur succès peuvent faire jurisprudence.

# SOMMAIRE

## Amérique latine

Urbanisation et risques majeurs .....	p. 05
Discriminations par la langue .....	p. 05

## Mercosur

Marché automobile en berne .....	p. 06
Soja en hausse .....	p. 06

## Argentine

Projet de réglementation des manifestations .....	p. 07
La justice française se prononce pour l'extradition de Sandoval .....	p. 08

## Argentine / Union européenne / OMC

Plainte .....	p. 08
.....	p. 08

## Brésil

Adoption du « Marco civil da Internet » et Sommet mondial .....	p. 09
Alstom empêtré dans une affaire de corruption .....	p. 09

## Bolivie

Grève des sous-officiers de l'armée .....	p. 09
Loi sur les investissements étrangers .....	p. 10

## Chili

La réforme du système électoral en débat .....	p. 10
Arrêt des projets de méga barrages en Patagonie .....	p. 11

## Colombie

La réélection de Santos .....	p. 11
-------------------------------	-------

## Cuba / Etats-Unis / Costa Rica

ZunZuneo : un « Twitter cubain » aux relents de Guerre froide .....	p. 12
---	-------

## Cuba / Etats-Unis

Quarante personnalités contre l'embargo .....	p. 13
---	-------

## Cuba / France

Visite de Laurent Fabius à La Havane, puis accord de coopération commerciale .....	p. 13
--	-------

## Mexique

Réforme des télécoms et de la radiodiffusion .....	p. 14
--	-------

## Mexique / France

Visite d'Etat de François Hollande .....	p. 14
--	-------

## Pérou

Un million de signatures contre le mariage gay .....	p. 15
--	-------

**Uruguay**

Le contentieux avec Philip Morris (suite) ..... p. 15

**Uruguay / Etats-Unis**

La rencontre Mujica-Obama ..... p. 16

**Venezuela**

Les négociations avec l'opposition et les sanctions du Sénat américain ..... p. 16

## Amérique latine

### Urbanisation et risques majeurs

L'urbanisation de l'Amérique latine se poursuit: aujourd'hui, 80 % de la population, soit 450 millions de personnes, vit dans des villes.

Il ressort des enquêtes d'opinion publique que l'insécurité est une des principales préoccupations des citadins latino-américains, mais il existe d'autres facteurs constituant une menace pour le bien-être et la sécurité des citadins: transports chaotiques (privé ou public), urbanisation au mépris des codes de la construction, insuffisance de l'offre de services publics, « bidonvilisation » de l'espace, etc., dont les conséquences sont très visibles.

L'absence de stratégie de planification de l'urbanisation suscite des problèmes supplémentaires lorsqu'il s'agit d'affronter des calamités naturelles, comme par exemple le récent incendie géant de Valparaiso au Chili, les inondations à répétition de quartiers de Buenos Aires ou les fréquents glissements de terrains dans des favelas de Rio de Janeiro. D'après des estimations de la Banque mondiale, le coût des conséquences de ces phénomènes naturels atteint deux milliards de dollars par an.

Les catastrophes naturelles ne constituent pas les seules menaces à la sécurité des citadins. La construction d'habitats précaires à flanc de montagnes là où existent des risques d'éboulements, ou sur les berges de rivières qui sont régulièrement inondées après chaque forte pluie, est un risque au moins aussi grave car il touche les plus pauvres: selon un rapport publié en 2012 par ONU Habitat, près de 111 millions de latino-américains vivent dans ces quartiers très précaires.

Outre les pires embouteillages au monde, de très nombreuses cités latino-américaines sont confrontées, selon le Fonds mondial pour

l'environnement (FME), à deux autres problèmes majeurs : l'accès limité à l'eau et l'absence d'assainissement dans les bidonvilles. Le FME estime que le changement climatique ne peut qu'accroître les problèmes d'accès à l'eau dans la région car selon les études de la Banque mondiale, des villes du Chili, du Mexique, du Guatemala et du Salvador, situées dans des territoires affectés par les sécheresses, se verront soumises à des sécheresses encore plus sévères. Et symétriquement, les zones inondables déjà connues d'Argentine, du Pérou et d'Uruguay devront affronter des pluies encore plus intenses.

Il faut constater que les progrès sociaux et économiques, enregistrés dans la plupart des pays de l'Amérique latine au cours de la dernière décennie, n'ont pas été accompagnés de progrès en matière de planification des grandes villes, même si des initiatives visent à évaluer les risques et les menaces climatiques (projet CAPRA portant sur le Chili, le Pérou, la Colombie et les pays des Caraïbes), mais aussi pour les Caraïbes, un Centre d'innovation climatique pour aider les petits Etats insulaires à mieux se préparer au changement climatique en créant des entreprises soutenables.

Cela étant, tous les experts en urbanisme sont d'accords pour dire que la sécurité future des villes latino-américaines dépend de la capacité de l'urbanisme à intégrer dans sa conception de la ville de l'avenir toutes les couches de la population. L'urbanisme, est une grande question démocratique.

**Source : *El País Internacional***

## Discriminations par la langue

Des millions de latino-américains n'ont pas accès à la santé, au travail ou à l'éducation parce qu'ils ne parlent pas l'espagnol ou le portugais, mais une centaine de langues indigènes de l'Amérique latine.

L'exclusion linguistique est aussi sociale. Du Río Bravo à la Terre de feu, les inégalités frappent prioritairement les minorités ethniques. Par exemple, 50 % des pauvres de la région sont des descendants d'esclaves africains, le taux de mortalité infantile est trois fois et demi supérieur dans les populations indigènes, et l'espérance de vie inférieure de 30 ans, selon les enquêtes d'anthropologie sociale.

Le Pérou est un cas exemplaire: en effet, 60 % des Péruviens qui n'ont pas accès à la santé ne parlent que quechua. Ils sont

trois millions, vivant dans les Andes dans des conditions de pauvreté et d'extrême pauvreté. La discrimination à leur égard est tellement patent que de nombreux locuteurs, en particulier ceux ayant migré dans les villes, décident de ne pas transmettre la langue à leurs enfants tant est grande la peur du rejet. Au point que selon l'Unesco, la langue quechua a été déclarée vulnérable et même, pour certaines zones du pays, en danger d'extinction, bien qu'il soit reconnu comme une des langues officielles du pays.

**Source : *El País Internacional***

## Mercosur

### Marché automobile en berne

L'industrie automobile du Mercosur, concrètement d'Argentine et du Brésil, affronte une crise sévère des ventes, et en conséquence une chute de la production depuis le début de l'année 2014, mettant en danger des milliers d'emploi. Les multinationales productrices ont déjà annoncé des pré-retraites et du chômage technique.

Le marché de l'automobile y est un marché fermé incluant les trois autres pays membres, Paraguay, Uruguay et Venezuela, tout en exportant dans le reste de l'Amérique latine et même à d'autres régions du monde. Au seul mois de mars, les ventes ont reculé de 15,2% au Brésil, les exportations de 18,8% – 32,7% pour le premier trimestre – du fait de la contraction de la demande argentine. En conséquence, la production brésilienne a baissé dans les mêmes proportions en mars. Du côté argentin, la chute est encore plus prononcée : 35,5% de contraction du marché, 30,8% d'exportations en moins, et 26,2% en moins pour la production en mars seulement.

La détérioration du commerce bilatéral, déjà sensible en 2013, est devenue un sujet de friction entre membres du Mercosur, et particulièrement entre le Brésil et l'Argentine. Les deux

pays ayant connu une croissance très faible en 2013. La situation de l'industrie automobile a provoqué une rencontre bilatérale pour discuter de l'Accord automobile existant mais aussi du commerce bilatéral. Le Brésil souhaite que l'Argentine élimine des obstacles au commerce et le gouvernement argentin veut rééquilibrer le solde des échanges de pièces d'automobiles et de pièces détachées. En outre, les parties ont négocié le financement par le Brésil des importations de produits brésiliens en Argentine pour éviter que l'Argentine perde ses réserves en devises, alors que la dévaluation du peso de janvier dernier lui a permis de freiner leur diminution.

Dans le domaine de l'emploi, les mesures de chômage technique touchent des centaines et des milliers de salariés dans toutes les entreprises multinationales de l'automobile, mais dans le même temps, les multinationales Fiat, Peugeot-Citroën, Nissan, Renault, annoncent des projets d'investissements à long terme avec des créations d'emplois dans le Nordeste brésilien et dans l'Etat de Rio.

**Source : *El País Internacional***

## Soja en hausse

La récolte de soja de cette année devrait battre un record historique au Brésil, en Argentine et en Uruguay. Ces pays, plus le Paraguay, produisent plus de la moitié du soja produit dans le monde. Comme les prix de l'oléagineux restent à un haut niveau grâce au maintien de la demande chinoise, même s'ils ont déjà été plus élevés, les producteurs et les gouvernements espèrent une récolte record pour assurer les rentrées de devises et, dans le cas du Brésil et de l'Argentine, rétablir les finances publiques malmenées par une économie déprimée.

Dans le cas de cette dernière, le gouvernement espère ainsi compenser l'impact de la dévaluation de janvier dernier, grâce au prélèvement de taxes sur les exportations, et refaire les réserves de devises malmenées par divers contentieux internationaux. Cela étant, les espoirs du gouvernement argentin pourraient être frustrés car, depuis le conflit qui l'a opposé aux producteurs en 2008 justement sur les taxes à l'exportation, on observe que des producteurs préfèrent ne pas vendre tout leur soja en pesos dévalués, mais en conserver la plus grande partie sous silo afin de l'échanger par troc contre des semences et des camionnettes.

Dans les campagnes de l'Argentine, mais aussi en Uruguay depuis moins de dix ans, au Paraguay, la culture du soja à grande échelle a apporté de profonds changements. Dans les quatre pays fondateurs du Mercosur, elle a supplanté l'élevage comme première activité agricole, modifié radicalement les pratiques de culture, en particulier avec la suppression des labours avec les semis directs de soja transgénique. Grâce aux prix élevés et en dollars sur le marché mondial, stimulé par la demande chinoise, le « boom » du soja a aussi contribué à une amélioration du niveau de vie dans les campagnes. Mais, effet pervers direct : elle a contribué au renchérissement des terres agricoles, au détriment des petits paysans, et favorisé la concentration de celles-ci. D'ailleurs, la culture du soja est lucrative surtout pour les très gros producteurs.

Parmi eux, le groupe agro-industriel argentin du « roi du soja » Gustavo Grobocopatel, poursuit son développement territorial en particulier en Uruguay, au Paraguay et dans le sud du Brésil, mais présente la particularité de ne pas posséder de terres. Il sous-traite le travail des champs à des myriades d'entreprises spécialisées dans les semis, l'épandage aérien d'engrais,

la récolte puis le transport de la production jusqu'au port de Rosario, sur le fleuve Paraná. Le rôle de la multinationale Grobo consiste à créer des « pools » financiers et techniques qui rassemblent les fonds nécessaires au travail agricole et au transport des récoltes. Il est à l'origine d'innovations technologiques agricoles, entre autres la suppression des labours.

Le Brésil est le second producteur mondial de soja, l'Argentine le troisième, derrière les Etats-Unis.

Source : *El País Internacional*

## Argentine

### Projet de réglementation des manifestations

Un groupe de députés du parti majoritaire, Front pour la victoire (FPV), a présenté un projet de loi pour réglementer les manifestations de rues au nom de la liberté de circulation. Pour le principal promoteur du projet, il ne s'agit ni de supprimer le droit de manifester ni de le pénaliser.

Pour le secrétaire d'Etat à la Sécurité, la discussion parlementaire est la bienvenue car le projet « éclaire et établi des normes pour l'action des forces de sécurité » face aux « piquets » – manifestants bloquant une rue, une avenue, une autoroute ou l'entrée d'un édifice administratif – face à une justice très ambiguë sur le sujet, selon lui.

Ce projet a fait grand bruit, au point que le chef du gouvernement s'est ouvertement distancié du projet, tout en appréciant qu'il y ait débat au Parlement et commentant que ce projet répond à une demande sociale, à un ras-le-bol des coupures de trafic routier. Détails : le député qui a inspiré le projet est un proche du chef du gouvernement et la Présidente elle-même (à la suite d'un blocage d'autoroute d'habitants d'un quartier-bidonville réclamant des logements décents) avait déclaré juste avant l'apparition du projet : « *Tout le monde a le droit de manifester, mais pas en coupant les rues et en empêchant les gens d'aller travailler.* »

Confronté à des réactions de rejet, le groupe de députés du FPV a estimé qu'il ne saurait maintenir son projet que s'il était partagé par d'autres, à savoir l'opposition qui réclame à cor et à cri dans la presse des mesures contre les manifestations et « piquets ». La pratique du blocage de rues, routes, etc., a été un moyen d'action largement utilisé par les mouvements sociaux depuis 2003 pour rendre visibles leurs revendications, mais elle a aussi été récupérée en 2008 lors du conflit de trois mois entre le gouvernement et les organisations agricoles de grands propriétaires, opposées aux prélèvements sur leurs mégas profits à l'exportation de céréales et de soja. C'est une forme de protestation spécifique à l'Argentine postdictature et surtout postannées Menem, où les fermetures d'entreprises ont plongé dans la pauvreté et l'extrême

pauvreté la moitié de la population. Du fait de l'effilochage du tissus social, mais aussi des organisations traditionnelles (syndicats, partis, associations), le mécontentement social ne pouvait alors s'exprimer qu'à l'échelle locale, dans la proximité des zones périphériques urbaines d'habitats précaires où se sont réfugiés les chômeurs privés de droits. Elle est l'expression du dysfonctionnement ou du non-fonctionnement des instances sensées écouter les revendications que la société politique ne porte pas, omet ou refuse de voir, mais aussi le symptôme des faiblesses de la démocratie argentine.

Les opposants au projet ne sont pas nécessairement dans une attitude de confrontation avec le gouvernement. Par exemple, la « Commission pour la mémoire » de Buenos Aires (proche du gouvernement fédéral) estime que « *restreindre le droit de manifester c'est limiter la démocratie* » or, ce que prévoit le texte, à savoir « *déclarer illégitime une manifestation ou invoquer le défaut de décision de l'instance de médiation, revient à ordonner la répression à l'encontre de cette manifestation* ». De même, le syndicat majoritaire des enseignants, CTERA, estime que « *l'intention de diviser les manifestations en légitimes ou illégitimes pose les bases d'abus de pouvoir et de fait se transforme en obstacle à la présentation de revendications qui n'ont pas été écoutées par les canaux officiels* ». Les intellectuels, réunis dans le groupe « Carta Abierta » (lettre ouverte) qui soutient le gouvernement, ont manifesté leur désaccord envers ce projet et plus particulièrement l'obligation de demander la permission de manifester, et estiment que si le projet doit prospérer au Parlement, il doit affirmer le droit de manifestation.

Cette initiative parlementaire marque un tournant dans la politique du « kirchnerisme », marquée par la tolérance à l'égard des manifestations qui le différenciait des gouvernements néolibéraux qui l'ont précédée. Aussi, certains commentateurs rapprochent ce projet du virage imprimé à l'économie argentine depuis le remaniement de décembre 2013, et l'interprète comme un signal destiné à obtenir des financements et investissements

étrangers et à se réconcilier avec une partie des couches moyennes en délicatesse avec le gouvernement, tout en pesant sur la mobilisation sociale croissante, face aux difficultés économiques grandissantes.

En tout cas, cette initiative « kirchnériste » a ouvert la voie à d'autres propositions qui font dans la surenchère quant aux limites à imposer aux manifestations sur la voie publique. Ces débats ont suscité une prise de position d'Amnesty International qui s'est adressée aux présidents des deux chambres, pour leur rappeler que les manifestations peuvent être réglementées et que des restrictions peuvent

être imposées « *pour garantir la protection* » de la sécurité et de l'ordre public, la santé publique ou les droits et libertés d'autres personnes. Toutefois, Amnesty précise que les limites imposées doivent faire « *la preuve de leur stricte nécessité et proportionnalité* », avertissant que tout projet de réglementation des manifestations doit faire l'objet de définitions très précises pour éviter « *que les autorités n'exercent un pouvoir injuste de restriction de la liberté d'expression et de réunion* ».

**Sources :** Página 12, Proceso, La Jornada

## La justice française se prononce pour l'extradition de Sandoval

Fin mai, la Chambre de l'instruction de Paris a décidé d'autoriser l'extradition de Mario Alfredo Sandoval vers l'Argentine, où il pourra être jugé pour crimes contre l'humanité, privations de liberté et actes de torture ayant entraîné la mort. La Chambre a retenu un cas, et non celui des nombreuses autres victimes disparues pour lesquelles l'extradition était demandée, ainsi que celui des victimes survivantes, pour cause de prescription, « *se conformant ainsi à une jurisprudence hélas constante, mais contestable du point de vue du droit international, qui refuse la*

*qualification de crimes contre l'humanité autre que ceux commis pendant la Deuxième Guerre mondiale, avant l'entrée en vigueur du nouveau Code pénal français, en 1994* », ont regretté dans un communiqué la FIDH et ses organisations membres en Argentine, la LDH, l'Association des chrétiens contre la torture et France Amérique latine. Les organisations, se félicitant de la décision, ont exprimé l'espoir que le gouvernement français signe très rapidement le décret d'extradition.

**Source :** communiqué de la FIDH

## Argentine / Union européenne / OMC Plainte

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a accédé à la plainte argentine contre les mesures antidumping imposées par l'Union européenne aux importations de biocarburants (biodiesel). L'Argentine considère que ces mesures contreviennent à l'accord antidumping de l'OMC et aux accords du Gatt.

L'Argentine estime en effet que « *les restrictions imposées à l'entrée de biocarburant argentin dans les pays européens s'inscrivent dans une politique européenne protectionniste visant les pays en développement* », et dénonce le fait que les divers pays européens accordent de fortes subventions à la production agricole pour tenter d'empêcher l'entrée sur le marché de pays tiers.

Pour le complexe industriel argentin produisant les biocarburants, les mesures

europeennes auraient eu pour conséquence la perte d'exportations pour une valeur de 1,5 milliard de dollars, alors que depuis 2009 l'Argentine est devenue le principal fournisseur de biodiesel de l'Union européenne, pour un montant de 1,847 milliard de dollars en 2011, représentant 13 % des exportations argentines dans l'UE.

La taxe antidumping européenne, appliquée depuis novembre 2013, a freiné la production argentine, incitant le gouvernement à soumettre au Parlement un projet de loi exemptant d'impôts la production de biocarburants aussi longtemps que se maintiendront les restrictions européennes.

**Source :** Página 12

## Brésil

### Adoption du « Marco civil da Internet » et Sommet mondial

Fin avril, à la veille de l'ouverture, à São Paulo, du Sommet mondial #NET sur la gouvernance d'Internet, organisé par le gouvernement brésilien à la suite du scandale de l'espionnage du gouvernement par la NSA et les révélations d'Edward Snowden, la Présidente Dilma Rousseff a promulgué le « Marco Civil da Internet », qui se veut une « Constitution de l'Internet ».

Le « Marco civil » garantit les droits des citoyens en limitant les données que les entreprises peuvent collecter sur les citoyens brésiliens, protégeant ainsi leur vie privée. Les courriels ne peuvent donc plus être lus que par l'émetteur et le destinataire, mais les publicitaires ont déjà des outils pour contourner cette interdiction. Autre principe instauré par la loi : la neutralité du net, clause qui a rencontré une forte résistance des entreprises de télécommunications. Rien de révolutionnaire, mais le « Marco civil » est une première, déjà mis en œuvre par le Brésil, et pourrait inspirer

d'autres pays. Seul point négatif : un article de la loi qui prévoyait l'obligation pour tous les fournisseurs d'accès de garantir le stockage des données recueillies sur le territoire brésilien, a été abandonné pour accélérer l'adoption de la loi et sa promulgation.

Le Sommet mondial #NET et le « Marco civil » témoignent de la volonté du Brésil de s'affirmer comme l'acteur majeur de la défense des libertés numériques à l'échelle internationale. Déjà, en décembre 2013, à l'initiative du Brésil et de l'Allemagne, l'Assemblée générale des Nations unies avait voté une motion sur la défense des libertés numériques.

Outre la gouvernance de l'Internet, l'objectif du Sommet mondial #NET, affirmé par les participants, était d'arracher aux Etats-Unis la suprématie virtuelle sur Internet.

**Sources :** ZD Net, BBC Mundo, El País Internacional

## Alstom empêtré dans une affaire de corruption

L'accusation de corruption contre la filiale d'Alstom au Brésil ne date pas de 2014, mais elle vient de prendre fin juin une tournure plus sérieuse avec les rebondissements récents de l'enquête en cours. L'affaire date de 1998, à l'époque où la multinationale française souhaitait remporter un important contrat énergétique, le Gisel, et aurait versé de généreux pots de vin aux autorités locales.

Onze anciens cadres de l'entreprise sont impliqués dans cette procédure, accusés de corruption active et blanchiment d'argent, pour avoir acheté des décideurs politiques clés de la ville de São Paulo et obtenir le marché sans passer par la case de l'appel d'offres. Le Parquet, ayant semble-t-il des éléments de preuve solides, a demandé d'une part le gel des avoirs des onze mis en examen, soit le blocage de plus de 1,12 milliard de reais (près de 330 millions d'euros), correspondant au triple de la valeur totale du contrat Gisel, et

la fermeture de la filiale d'Alstom qui emploie 5 000 personnes et réalise près de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, sur un chiffre d'affaire global de 20,3 milliards pour le groupe.

Alstom se retranche derrière une politique « vertueuse », son code d'éthique disponible en vingt-deux langues, déclarant que « *l'entreprise ne paie pas de pots-de-vin, que cette pratique est inacceptable* », et a refusé une transaction en échange de l'abandon des poursuites. Dans un communiqué adressé à l'hebdomadaire Marianne, Alstom souligne que « *la société a mis en œuvre dans l'ensemble de son organisation des règles strictes d'éthique et de conformité que tous les employés doivent respecter* ». On peut rappeler que l'ignorance de ces règles d'éthique avait déjà fait l'objet d'un scandale similaire en 2011, en Grande-Bretagne.

**Sources :** RFI, Marianne

## Bolivie

### Grève des sous-officiers de l'armée

Pendant une semaine, la majeure partie des sous-officiers de l'armée bolivienne ont fait grève et organisé des manifestations de rue pour dénoncer les discriminations dont

ils font l'objet de la part de leurs supérieurs hiérarchiques et exiger des changements dans les règlements les concernant, ainsi que des augmentations de salaires et l'accès aux même

structures de santé que leurs officiers.

Les sous-officiers, qui appartiennent en général aux minorités ethniques – Aymaras en particulier –, estiment que le règlement qui leur interdit l'accès aux grades d'officiers ainsi qu'aux écoles de formation de l'armée, est discriminatoire et fondée sur leur appartenance ethnique, raison pour laquelle ils accusent leurs officiers – très majoritairement métis ou descendants d'europeens – de racisme et l'armée bolivienne d'être encore dominée par l'esprit colonial.

Dans un premier temps, le gouvernement les a accusé de sédition, de tentative de coup d'Etat, et a révoqué jusqu'à sept cents d'entre eux, puis, la protestation se prolongeant et commençant à recevoir des soutiens des populations indigènes – en particulier celles de El Alto, la ville haute de La Paz – le ministre de tutelle a fini par discuter et proposer un règlement qui tient compte pour l'essentiel des revendications des militaires grévistes.

**Sources :** *BBC Mundo, El País Internacional, La Jornada*

## Loi sur les investissements étrangers

Au terme de huit années de débats, de négociations avec le secteur privé et de consultations avec les représentations diplomatiques de divers pays, une nouvelle loi sur la promotion des investissements a été élaborée et adoptée. Son entrée en vigueur est conditionnée à l'élaboration d'une réglementation et de normes sur les éventuels controverses et arbitrages. Le texte de loi confirme et consolide le rôle directeur de l'Etat qui contrôle et réglemente les secteurs productifs stratégiques, tels que les hydrocarbures – gaz et pétrole – ainsi que l'extraction minière. Ce texte offre

des avantages aux investisseurs étrangers dont l'Etat espère attirer les capitaux et créer des sociétés mixtes dans les secteurs stratégiques, en leur apportant une sécurité juridique dans une perspective de création d'emplois et d'amélioration de la qualité de vie des Boliviens. Dans le texte de loi, le droit de nationalisation ne figure plus, mais il est maintenu dans la Constitution qui le reconnaît dans les cas de nécessité ou d'intérêt public, avec indemnisation de l'investisseur affecté.

**Source :** *El País Internacional*

## Chili

### La réforme du système électoral en débat

Conformément aux engagements de campagne de la Présidente, le gouvernement a envoyé au parlement un projet de loi pour remplacer le mode de scrutin binominal, institué par Pinochet, il y a vingt-cinq ans, avec l'objectif d'asseoir durablement la présence de ce mode de scrutin, qui fonctionne ainsi : les candidats des partis et les indépendants se regroupent par listes ou coalitions. Chaque liste propose jusqu'à deux candidats par circonscription ou région électorale. Les votes sont d'abord décomptés par liste plutôt que par candidat et, à moins que la liste arrivée en tête ait recueilli plus du double des voix de la seconde liste, chacune des deux listes a un élu, le candidat ayant le plus de voix. Ce système favorise la surreprésentation de la « seconde majorité » en lui accordant de fait l'égalité avec la première, et surtout permet d'exclure les minorités. Pendant vingt-cinq ans, toute évolution politique a été bloquée avec succès.

Le projet gouvernemental prévoit l'institution de la proportionnelle, de façon à représenter plus équitablement les citoyens ; il introduit aussi le principe de « parité de genre » : en déterminant que les députés ne pourront plus être à plus de 60 % d'un même sexe, il impose de fait un quota de femmes de 40 %. Et pour encourager les partis politiques à présenter des femmes, il est même prévu, pour ceux qui en présenteront en position éligible, une prime pour chaque candidate élue ; en outre le nombre des députés sera augmenté avec un nouveau découpage et de nouvelles circonscriptions. On estime que le nouveau système électoral devrait permettre une meilleure représentation des régions, des femmes et d'un éventail politique plus large.

**Source :** *Araucaria*

## Arrêt des projets de méga barrages en Patagonie

Le gouvernement chilien a définitivement rejeté le projet Hydro-Aysén, visant à construire cinq centrales hydroélectriques géantes en Patagonie. Cette décision fait suite à plusieurs années de lutte des groupes environnementalistes et des populations locales, soutenues par une coalition chilienne d'organisations écologistes et citoyennes, ainsi que des ONG internationales dénonçant les risques de ces projets pour la zone de Aysén, considérée comme patrimoine naturel de l'humanité du fait de sa biodiversité et de ses réserves considérables d'eau douce. Le projet, qui a suscité des batailles juridiques, avait été rejeté dès 2008, soit un an après sa présentation, par trente-deux services publics, sur les trente-quatre concernés et consultés. Très rapidement, l'opposition au projet est devenue majoritaire (74 % de contre en 2011) dans l'opinion publique chilienne, au point que la manifestation de 100 000 personnes contre le projet devait marquer le début des grandes manifestations contre le gouvernement Piñera.

La Présidente Michèle Bachelet avait anticipé cette décision lors de sa campagne électorale en déclarant que le projet n'était pas viable et qu'elle entendait impulser le développement des énergies renouvelables non conventionnelles et l'utilisation du gaz naturel.

Selon le ministre de l'Energie, cette décision ne remet pas en cause la politique énergétique envisagée par le gouvernement. Le manque de ressources énergétiques est un des défis qu'il doit affronter. A l'heure actuelle, le Chili importe 97 % des hydrocarbures dont il a besoin et sa matrice énergétique est à 40 % hydroélectrique et 60 % combustibles fossiles polluants. Cette situation fait de la production du mégawatt heure chilien un des plus chers d'Amérique latine, supérieur à 160 dollars, contre 55 au Pérou, 40 en Colombie et 10 en Argentine.

**Source:** IPS

## Colombie La réélection de Santos

Devancé au premier tour par le candidat soutenu par l'ex-Président Uribe, le Président sortant, Juan Manuel Santos, a fini par l'emporter au second tour avec 51 % des suffrages exprimés, mais seulement 23 % des inscrits. Cette victoire à l'arraché de Santos est le résultat du vote utile, des forces de gauche, démocrates qui avaient appelé à voter pour lui au second tour, mais aussi et dans une grande mesure d'un « vote contre Uribe ». Ce vote de rejet a été stimulé par la campagne du candidat Zuluaga, attisant la crainte d'un gouvernement encore plus autoritaire que celui d'Uribe, animé d'intentions guerrières en interne et à l'extérieur contre le Venezuela. Le succès de Santos est aussi, et surtout, un plébiscite pour la paix : face à Zuluaga-Uribe qui ont fait campagne pour l'interruption des dialogues de paix avec les Farc, les Colombiens ont fait le pari majoritairement de la signature d'un accord pour la construction d'une paix durable.

Toutefois, le score élevé de Zuluaga révèle que le projet politique d'Uribe ne perd pas de sa force et qu'il maintient son influence au sein de l'appareil d'Etat au niveau national, régional et local, et plus particulièrement au sein des forces armées et de la hiérarchie judiciaire.

Dans cette confrontation, le programme électoral de Santos offrait le respect de normes démocratiques minimales, un projet très modéré d'« ouverture démocratique », l'acceptation de quelques-unes des revendications des paysans des zones de colonisation, la création d'un climat nouveau pour légitimer les manifestations de mécontentement social, de bonnes relations avec les pays voisins. Les engagements de Santos à l'égard du mouvement social et syndical avant le second tour seront mis très vite à l'épreuve de la réalité. L'influence électorale, politique, économique de Zuluaga-Uribe, pèsera aussi, mais dans l'autre sens. On a pu constater dans le long affrontement autour de la Mairie de Bogotá combien Santos était sensible à leurs arguments.

La confrontation entre Santos et Uribe va continuer et le référendum sur les accords de la Havane, une fois signés, sera la prochaine échéance.

**Sources :** ALAI, *El País Internacional*, BBC Mundo

## Cuba / Etats-Unis / Cosa Rica

### ZunZuneo: un « twitter cubain » aux relents de Guerre froide

ZunZuneo, baptisé d'après le « zenzun », le son produit par le colibri cubain, fonctionnait par SMS et en un peu moins de trois ans de fonctionnement, de 2009 à 2012, était devenu un réseau social populaire, en particulier parmi les jeunes cubains. En effet, c'était une manière de recevoir sur leurs téléphones cellulaires une information gratuite au quotidien et d'échanger avec d'autres abonnés. Alors que le téléphone cellulaire, autorisé depuis 2008, est aujourd'hui très répandu, l'accès à Internet est encore très limité – 137 points d'accès depuis l'an dernier pour un coût de navigation prohibitif de 4,5 dollars de l'heure. Pour les 40 000 abonnés au fil de ZunZuneo, c'était une aubaine, une fenêtre ouverte sur le monde, interrompue fin 2012.

En avril dernier, l'agence Associated Press (AP) a levé le voile sur cette interruption de service en publiant une enquête montrant que ZunZuneo était un projet secret conçu et financé par le gouvernement des Etats-Unis par l'intermédiaire de l'USAID, l'agence pour le développement du Département d'Etat, avec l'objectif de provoquer un changement par la circulation de contenus politiques susceptibles d'inspirer un « printemps cubain », c'est-à-dire, selon un document de USAID, « *renégocier le rapport de force entre l'Etat et la société* ».

Interpellé par Associated Press, le porte-parole de la Maison blanche a confirmé que le gouvernement étasunien était impliqué dans ce programme, qui aurait été approuvé par le Congrès – il a été démontré par la suite qu'il n'en était rien, seule une commission du congrès l'avait examiné et approuvé. Toutefois, l'enquête d'Associated Press montre que le gouvernement américain a fait tout son possible pour camoufler ses liens avec ce réseau social en créant une série d'entreprises écrans, en particulier en Espagne et aux îles Caïman, pour payer les factures et en envoyant les SMS à partir de serveurs situés hors Etats-Unis, dans au moins deux pays étrangers dont le Costa Rica. Le gouvernement de ce dernier pays a déclaré ne pas avoir autorisé que son territoire soit utilisé et même être au courant de ce programme, provoquant un froid certain entre les deux gouvernements.

La porte-parole du Département d'Etat a confirmé que USAID avait financé ZunZuneo à hauteur de 1,2 million de dollars, mais a nié que le réseau fut le produit « *d'une opération secrète ou sous camouflage* », affirmant qu'il s'agissait d'un projet visant à « *aider les Cubains à améliorer leur capacité à communiquer ensemble et avec le monde extérieur [...] et à créer une plateforme pour que les Cubains puissent parler librement entre eux* ». Elle a aussi précisé que le programme n'avait pas été supprimé, mais que le contrat de fonctionnement s'était achevé, faute de financement. On a aussi appris, incidemment, que ZunZuneo avait servi à recueillir des informations sur les utilisateurs, sur ce qu'ils pensaient. Certains s'interrogent : de quoi bâtir un futur programme de déstabilisation ?

L'information publiée par Associated Press a été accueillie diversement à Cuba même. Des jeunes qui étaient abonnés à ZunZuneo se sont déclarés surpris, déçus de ne plus avoir le fil d'information sportive entre autres, certains agacés et même choqués d'apprendre que le gouvernement des Etats-Unis était impliqué. Du côté des autorités, la révélation de l'opération ZunZuneo a alimenté les habituelles dénonciations des interventions et ingérences réelles ou supposées du voisin américain. Cubadebate, un site en ligne officiel, a estimé que l'*« on se croirait revenu à la Guerre froide et aux décennies d'affrontements entre les Etats-Unis et Cuba »*, alors que des signes de détente se faisaient plus fréquents et pouvaient laisser espérer une normalisation ou, à minima pour l'instant, un gel des mesures agressives. Les responsables des télécoms cubains, ont fini par admettre que ZunZuneo n'avait pu exister et se développer que parce que leur service était défaillant, incapable d'offrir au public, les jeunes en particulier, un service comparable. A la suite de cet aveu en forme d'autocritique, l'accès à Internet a été un peu élargi et les tarifs ont un peu diminué.

**Sources :** BBC Mundo, El País Internacional, Le Monde

## Cuba / Etats-Unis

### Quarante personnalités contre l'embargo

Une quarantaine de personnalités, anciens responsables politiques et militaires de haut niveau dans les administrations démocrates et républicaines passées, entrepreneurs connus et analystes politiques, ont signé une lettre au Président Obama lui demandant de décider unilatéralement de mesures de soutien aux entrepreneurs et à la société civile cubaine, pour que ces derniers y « *gagnent plus de liberté* » et deviennent des « *catalyseurs d'un changement significatif* ».

Au cours de l'année écoulée et récemment encore, des organisations de Cubains-américains, des représentants des églises, ont fait des démarches similaires, mais la différence est que « les quarante » sont des « personnalités qualifiées » du fait de leur expérience gouvernementale – y compris dans le gouvernement Obama – et de leur connaissance de la relation entre les Etats-Unis, Cuba et l'Amérique latine.

Au lieu de se placer sur le terrain de la levée de l'embargo, qui devrait être approuvée par le Congrès et donc serait vouée à l'échec, les signataires demandent à Obama de contourner l'obstacle et de prendre des mesures spécifiques par décrets de l'exécutif, sans passer par le Congrès, dans l'esprit des mesures prises en 2009 et 2010 qui ont flexibilisé l'envoi d'argent des émigrés à leurs familles, les voyages familiaux et l'élargissement des possibilités de visiter Cuba pour les citoyens américains.

Quelles mesures proposent « les quarante » ?

- Développer les voyages à Cuba et les échanges professionnels, universitaires ; et dans ce cadre que les voyageurs étasuniens puissent utiliser leurs cartes de crédit américaines et autres services financiers.

- Accroître le soutien à la société civile en éliminant les limites aux envois d'argent par les émigrés, que ceux-ci puissent être

considérés comme des crédits ; autoriser de nouvelles licences pour la prestation de services à Cuba ; accroître l'importation et l'exportation de produits entre secteurs privés ; permettre aux entrepreneurs cubains de faire des stages professionnels aux Etats-Unis ; flexibiliser la vente et les achats de matériel de télécommunications.

- Donner la priorité aux relations dans les domaines d'intérêt spécifique dans les domaines de la sécurité et de l'humanitaire.
- Accorder des garanties financières aux institutions financières qui sont autorisées à se livrer à des transactions pour des activités sous licence.

Les signataires affirment qu'Obama a une « *opportunité sans précédent* » avec le soutien à un changement de politique à l'égard de Cuba manifesté par une majorité de citoyens étasuniens (sondage de février dernier). De même, ils l'avertissent que cette ouverture pourrait se refermer et que les Etats-Unis sont « *toujours plus isolés dans le monde* » du fait de ces relations avec Cuba, se référant implicitement au rapprochement diplomatique de Cuba avec la majorité des pays latino-américains, mais aussi avec l'Union européenne.

Cela étant, le gouvernement étasunien campe toujours sur sa position : pas de mesures supplémentaires de flexibilisation sans libération de l'homme d'affaires Alan Gross – et symétriquement les Cubains demandent la libération de leurs agents emprisonnés aux Etats-Unis –, et dans le même temps où le secrétaire d'Etat déclare qu'il faut envisager une nouvelle approche politique, éclate le scandale ZunZuneo, le « Twitter cubain », et l'opinion publique découvre qu'Alan Gross était en mission pour USAID à La Havane.

**Source : *El País Internacional***

## Cuba / France

### Visite de Laurent Fabius à La Havane, puis accord de coopération commerciale

Première visite d'un ministre des Affaires étrangères français depuis celle de Claude Cheysson en 1983, la visite express – une seule journée – de Laurent Fabius à La Havane en avril avait pour objectif, selon la diplomatie française, de passer à la vitesse supérieure dans la nouvelle politique latino-américaine de la France.

En manifestant son souhait de renouer des liens forts avec Cuba, la diplomatie française se place par rapport à ses homologues européens – Fabius est le premier des ministres européens à faire le déplacement depuis la normalisation des relations gelées depuis dix ans – tant sur la question du dialogue politique que des relations économiques qui ont été au cœur

des pourparlers. Elle souhaite aussi s'appuyer sur Cuba, considéré comme pays influent dans la région, et profiter de son ouverture économique, particulièrement de la nouvelle législation sur les investissements étrangers qui permettra aux entreprises étrangères de bénéficier d'une fiscalité avantageuse. M. Fabius a d'ailleurs annoncé l'installation à La Havane d'UbiFrance, entité chargée de démarcher pour les entreprises à l'étranger.

Dans la foulée, trois semaines plus tard, à l'occasion de la Foire internationale du tourisme de La Havane, la ministre du Commerce extérieur et du Tourisme, Fleur Pellerin, a signé un accord avec son homologue cubain, portant

extension de la ligne de crédit existante et visant à préciser les garanties des exportateurs français. La ligne de crédit, garantie par la Coface, serait spécialement destinée aux exportateurs français de produits alimentaires et agricoles. La ministre a exprimé l'intérêt des investisseurs français pour la zone franche de Mariel. Elle a aussi estimé qu'il existe de nombreuses opportunités de coopération dans les domaines de l'énergie, des biotechnologies et du tourisme.

**Sources : Ambassade de France, RFI, Cuba Standart, El Nuevo Herald**

## Mexique

### Réforme des télécoms et de la radiodiffusion

Fin avril, a été adoptée définitivement la loi sur les télécommunications. L'objectif affiché est d'empêcher les situations de monopole dans les domaines de la télévision, de la téléphonie et de l'Internet à haut débit. La loi vise aussi à ouvrir plus largement le marché aux entreprises de télécoms étrangères.

La nouvelle loi remet en cause les monopoles des deux géants du secteur :

- le groupe de Carlos Slim, l'homme le plus riche du monde, qui contrôle 90 % du secteur de la téléphonie fixe avec Telmex et 70 % de la téléphonie mobile avec Telcel ;

- le groupe Televisa, le principal groupe de télévision du monde hispanophone, qui diffuse ses contenus dans 60 pays, contrôle 70 % de la télévision hertzienne et 60 % de la télévision par câble du Mexique.

Toutefois, en autorisant les deux principaux groupes de télévision à pénétrer le marché de la téléphonie fixe, dans de meilleures conditions de concurrence, et les

entreprises de Carlos Slim de s'engager sur celui de la télévision, la nouvelle loi offre à ses géants locaux des options de diversification, en dégageant du cash par la vente de leurs actifs légalement en excédent. La loi prévoit aussi la création de deux nouvelles chaînes de télévision hertzienne privées et d'une chaîne publique.

Les entreprises étrangères sont désormais autorisées à investir dans 100 % du capital des entreprises de téléphonie (contre 49 % auparavant) et à 49 % dans la radio ou la télévision (contre 0 %).

La réforme prévoit la création de deux organismes de régulation autonomes, chargés de l'attribution des licences et de vérification des règles de la concurrence.

La téléphonie représente au Mexique un marché de 25 milliards d'euros et la télévision quelque 2,3 milliards d'euros.

**Sources : Proceso, El País Internacional**

## Mexique / France

### Visite d'Etat de François Hollande

A l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la visite du général De Gaulle au Mexique, François Hollande a effectué une visite d'Etat à Mexico, dont l'objectif affiché par les deux parties était la relance des relations bilatérales après l'affaire Cassez qui avait provoqué une brouille entre les gouvernements de Nicolas Sarkozy et de Felipe Calderón. Le refroidissement des relations entre les deux pays a eu une conséquence négative majeure : l'annulation de « L'année du Mexique en France », qui a eu de sérieuses répercussions économiques – en particulier pour le Mexique,

avec l'annulation d'investissements, et surtout un gel des échanges culturels.

Dans ce dernier domaine, la visite d'Etat a permis la signature d'une quarantaine d'accords de coopération dont des conventions portant sur les échanges d'étudiants et universitaires, mais aussi la création d'un centre d'études sur le Mexique à Paris. La coopération technologique est aussi concernée, avec neufs conventions sur l'industrie aéronautique, la bio-agronomie, la chimie et l'électronique.

Cela étant, l'événement essentiel de la

visite, assorti d'une visite à une zone franche industrielle du centre du pays où sont installées des entreprises françaises, était le « *Forum économique France Mexique, deux acteurs complémentaires des filières de qualité mondiales* », au cours duquel le Président mexicain a demandé à son homologue de soutenir une renégociation et révision du Traité de libre échange entre le Mexique et l'Union européenne, signé en 1997. Demande acceptée comme légitime par François Hollande, au motif des changements intervenus dans l'économie mondiale, mais aussi « *parce que nous devons ouvrir des marchés, écarter les barrières qui, parfois, entravent l'importation ou l'exportation de certains produits dans nos pays respectifs* ». Car « *le Mexique n'est pas un pays émergent [...] mais une puissance économique, la seconde économie régionale d'Amérique latine, la quatorzième puissance économique mondiale [...]. Le Mexique représente 120 millions de consommateurs [...] et une croissance de 3% en 2014 [...], des finances publiques équilibrées avec seulement 4% de déficit public* ». Et dans la foulée, le Président français a loué les récentes réformes « modernisatrices » impulsées par le Président Peña Nieto.

En revanche, la crise des droits de l'Homme, du climat de violence et d'insécurité au Mexique n'était pas à l'ordre du jour des discussions.

Préalablement à cette visite, la LDH, la FIDH et leurs pendants mexicains, Comisión Mexicana de Defensa de Promoción de Derechos Humanos et le Movimiento por la Paz con Justicia y Dignidad, se sont adressés dans une lettre ouverte aux deux chefs d'Etat, dans laquelle ils dénoncent la poursuite des disparitions forcées, des exécutions extrajudiciaires, des détentions arbitraires et des cas de tortures dans un contexte de totale impunité. Ces organisations soulignaient que le mécanisme de protection des défenseurs des droits de l'Homme et des journalistes ne fonctionne pas correctement : 70 % des demandes acceptées ne sont tout simplement pas traitées.

En revanche, un accord pour la création d'une « gendarmerie nationale mexicaine » a été signé parmi les accords de coopération.

**Sources :** *La Jorndad, El País Internacional, El Financiero*

## Pérou

### Un million de signatures contre le mariage gay

Alors que mi-avril des milliers de personnes étaient descendues dans la rue pour soutenir le projet de loi d'union civile entre personnes de même sexe, un mois plus tard, à la veille de sa discussion, la coordination nationale « Profamilia » du Pérou a remis au Congrès un million de signatures en soutien à la proposition d'enterrer ce projet législatif. La porte-parole de « Profamilia » a affirmé que ce projet porte atteinte « *à la nature même de la famille et à l'ordre naturel du mariage* ».

Le projet d'union civile propose que les deux membres d'un couple de même sexe soient investis de l'autorité parentale mais n'envisage pas l'adoption.

Un récent sondage a révélé que la majorité des Péruviens est contre l'union civile tout en se déclarant favorable aux droits des homosexuels.

**Source :** *BBC Mundo*

## Uruguay

### Le contentieux avec Philip Morris (suite)

Sous la présidence de Tabaré Vasquez (2005-2010), l'Uruguay s'est affronté à Philip Morris du fait de sa politique antitabac, menée très activement par le Président, cancérologue de métier. La multinationale a réagi avec vigueur en portant plainte contre l'Uruguay en 2010 devant le CIADI – organe de règlement des contentieux de la Banque mondiale –, considérant que le gouvernement « *avait porté atteinte à la liberté d'entreprendre et d'investir* » par cette législation, et aurait alors réclamé un indemnisation de deux milliards de dollars au

titre du manque à gagner, ainsi que l'abrogation des mesures antitabac.

Lors de la récente présentation de ses arguments devant le CIADI, Philip Morris a diminué ses prétentions à indemnisation pour non-respect des règles de protection des investissements et perte de chiffre d'affaire, les fixant à vingt-cinq millions de dollars. L'Uruguay est sensé présenter sa défense en septembre prochain.

L'Uruguay a reçu le soutien de diverses organisations internationales militant pour la

réglementation du tabac, dont l'Organisation mondiale de la santé et un grand nombre d'organisations de lutte contre le tabac des Etats-Unis.

Lors de la visite aux Etats-Unis du Président Mujica, le sujet a été évoqué avec Obama et le Président uruguayen a fait de

son mieux pour gagner le soutien de l'opinion publique américaine, sur le thème : « *la bataille de l'Uruguay n'est pas une bataille commerciale, mais pour la santé* ».

**Source : *La República***

## Uruguay / Etats-Unis La rencontre Mujica-Obama

En visite officielle aux Etats-Unis, le Président Mujica a rencontré le Président Obama. Parmi les sujets abordés : celui des prisonniers de Guantánamo. L'Uruguay s'est engagé publiquement à recevoir des prisonniers, pour faciliter et accélérer la fermeture de la prison. Mujica a déclaré que son homologue américain l'avait assuré de sa volonté de fermer Guantánamo d'ici la fin de l'année. Selon certaines rumeurs, les Etats-

Unis mettraient des conditions à la libération des détenus, à savoir qu'ils séjournent un minimum de deux ans en Uruguay, si le pays accepte de les accueillir. Mujica a répondu à ces rumeurs en précisant qu'Obama n'avait pas mentionné ces conditions, suggérant implicitement que les Etats-Unis n'étaient guère en mesure de poser des conditions.

**Source : *La República***

## Venezuela Les négociations avec l'opposition et les sanctions du Sénat américain

Ouvert le 10 avril sous l'égide de « facilitateurs », les ministres des Affaires étrangères de trois pays membres d'Unasur et du représentant du Vatican, le dialogue politique entre l'opposition et le gouvernement de Nicolás Maduro a été suspendu un mois plus tard, à la suite de manifestations d'étudiants organisées par l'opposition et réprimées par la police. L'opposition a déclaré avoir « gelé » les négociations par la faute du gouvernement. En fait, les observateurs font remarquer que ce sont les désaccords entre les différentes factions de l'opposition qui entravent le dialogue politique, contrairement au dialogue économique qui se déroule en parallèle sans heurts majeurs ; le problème réside dans l'intransigeance de la minorité ultraradicale de l'opposition, celle favorable à la stratégie de la tension dans la rue, son refus de facto du dialogue et de la recherche d'un consensus. Cette minorité présente en effet des revendications à satisfaire a priori, avant même l'ouverture de tout dialogue. Dans cette situation de tension, la Chambre des représentants

des Etats-Unis a jeté de l'huile sur le feu en approuvant un projet de sanctions contre le Venezuela, proposé par Ileana Ross-Lehtinen, égérie des anticastristes.

Les « facilitateurs » ont repris langue avec les deux parties pour essayer de renouer et avancer. De son côté l'Unasur a demandé « *à tous les gouvernements, acteurs et organisations de faire preuve de retenue et de prudence dans leurs déclarations, afin de permettre des avancées et soutenir les efforts des Vénézuéliens et d'Unasur* ».

Un mois plus tard, début juin, les négociations étaient toujours au point mort et l'OEA, réunie en assemblée générale, a regretté « *avec tristesse que le dialogue n'avance pas* » et précisé que « *la solution doit être trouvée sans pressions ni sanctions* » réitérant ainsi sa désapprobation de la décision de la Chambre des représentants.

**Sources : *Venezuelanalysis.com, BBC Mundo, El País International, La Jornada***